

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°125 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT HABILITATION
DU GOUVERNEMENT A RATIFIER PAR VOIE
D'ORDONNANCES LES ACCORDS ET CONVENTIONS DE
FINANCEMENT CONCLUS ENTRE LE BURKINA FASO ET
LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité
par le député **Wiloho COULIBALY**, rapporteur.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et lundi 16 décembre de 09 heures 08 minutes à 09 heures 44 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Jean-Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant habilitation du Gouvernement à ratifier par voie d'ordonnances les accords et conventions de financement signés entre le Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu le jeudi 05 décembre 2024 une séance d'appropriation dudit projet de loi de 09 heures 20 minutes à 11 heures 30 minutes. A cette occasion, le député Wiloho COULIBALY a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 10 décembre et le samedi 14 décembre 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les Commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du développement durable (CDD), par le député Sayouba ZONGO ;
- la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), par le député Basile NANA ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Drissa KY.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Aboubakar NACANABO et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie et des finances et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- objectifs du projet de loi d'habilitation 2025 ;
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- les effets de l'absence de lois d'habilitation en matière de mobilisation des ressources extérieures en 2023 et 2024 ;
- le point des dossiers de ratification des accords de financement pour lesquels les retards de déblocage de fonds et autres sont imputables aux procédures ;
- la longueur du délai d'habilitation de douze mois indiqué dans le présent projet de loi au regard de la pratique comparée des lois d'habilitation qui indique que les Etats africains, notamment, recourent à celles-ci pour une durée excédant rarement six mois ;
- l'assurance de la Représentation nationale du dépôt des projets de loi de ratification des ordonnances dans le délai de six mois recommandé ;
- le bilan financier de l'exécution des projets et programmes de 2019 à 2022 ratifiés par voie d'ordonnance ;
- l'assurance qu'avec cette loi d'habilitation, les retards dans le démarrage des projets et programmes et les difficultés à utiliser l'intégralité des appuis reçus dans les délais et termes prévus par les accords de financement seront résolus au titre de l'année 2025 ;
- la nécessité d'une loi d'habilitation étant donné que le Parlement est en session permanente.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

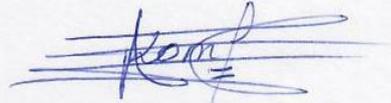
Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que son adoption permettra :

- d'accélérer l'entrée en vigueur des accords de financement et la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution de la loi de finances ;
- de respecter les engagements pris par notre pays avec les PTF ;
- de mieux absorber les ressources mises à disposition, indicateur principal de performance des projets et programmes de développement.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi. Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement de tenir compte de notre souveraineté et de nos valeurs morales et culturelles dans la signature des accords.

Ouagadougou, le 16 décembre 2024

Le Président



Jean-Marie KOMBASSERE

Le Rapporteur



Wiloho COULIBALY

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS	Président
2.	COULIBALY Wiloho	PP	Vice- président
3.	SANGARE Moussa	FDS	1 ^{er} Secrétaire
4.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
7.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre
8.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire	Rapporteur à la COMFIB
2.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Mission
3.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Mission

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine	Stagiaire

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
1.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire	Séance de travail à la COMFIB

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A L'ADOPTION DU RAPPORT 16 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS	Président
2.	COULIBALY Wiloho	PP	Vice- président
3.	SANGARE Moussa	FDS	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
6.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 16 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Mission

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 16 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine	Stagiaire

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 16 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire	Formation